



# Vivre à **SERQUIGNY**



## ■ Avis d'information

### ÉLECTIONS CANTONALES



Le Maire et Conseiller Général sortant du canton Bernay Est, Lionel Prévost ainsi que sa suppléante Ingrid Varangle vous remercient de votre soutien et de l'aide précieuse que vous leurs avez apportée lors des dernières élections. Ils ont été élus dès le premier tour avec 62,51 % des suffrages exprimés.

Un score supérieur à 2004 et avec 81% des électeurs de la commune de Serquigny, (702 voix pour 868 votants) qui se sont prononcés en leur faveur. Ils se félicitent du bon taux de participation des habitants de Serquigny

Ce très beau résultat est le fruit du travail réalisé sur le terrain depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, ce travail va continuer afin d'offrir de nouvelles perspectives et de nouveaux espoirs aux habitants de cette région.

Vos élus seront à votre écoute et vous remercient encore de votre confiance.

### Avis d'information

Fin août prochain, la Commune envisage avec le Comité JUNO CANADA, d'organiser une cérémonie à la mémoire des libérateurs Canadiens entrés dans Serquigny le 24 août 1944.

Si vous avez des documents ou souvenirs qui nous permettraient de nous remémorer cette période, prenez contact avec la Mairie de Serquigny.



Légende de la couverture

L'extension du lotissement rue du Loquerais

## ■ Sommaire

Editorial 3

Délibérations du Conseil 4

Les budgets 7

Les projets 11

Les travaux 12

Connaissez-vous vos élus 14

Les Conseillers Municipaux 16

Les Maires de Serquigny 18

Des départs en retraite 19

Une cantine "comme à la maison" 20

Les animations communales 22

"Ginette la Reine des Boulettes" 23

Le sport 24

Renseignements utiles 26



N'oubliez pas que vous pouvez consulter également notre journal sur le site internet de la commune.  
[www.serquigny.fr](http://www.serquigny.fr)

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*Vous m'avez accordé à nouveau une très large confiance lors des élections cantonales.*

*Sachez que cela me touche beaucoup et m'encourage à poursuivre l'action dans cette période difficile. J'ai eu l'occasion d'exprimer tout cela lors de la réception à la salle des Fêtes.*

*Mes fonctions se trouvent renforcées à la direction du Conseil Général.*

*L'adoption des budgets 2011 a nécessité une plus grande préparation avec la suppression de la taxe professionnelle, la modification des taux, le gel des dotations... vous aurez toutes les explications dans ce journal.*

*Nous avons décidé de ne pas augmenter les taux, compte tenu de la situation économique et sociale afin de ne pas pénaliser les familles, tout en maintenant la gestion optimale de nos services et la poursuite de nos projets. Il faut continuer plus que jamais une gestion sérieuse et rigoureuse.*

*Nous réaliserons avec le Conseil Général la rénovation du centre ville qui en a bien besoin, en trois tranches de façon agréable nous l'espérons, mais aussi avec les moyens de la Commune.*

*Mais avant, des travaux préparatoires restent à faire ; passage d'un câble ERDF, effacement des réseaux, eaux pluviales.*

*Nos architectes travaillent au projet du pôle médicosocial, essentiel pour l'avenir de Serquigny*

*Les travaux d'aménagement de l'avenue Pierre Semard sont terminés il s'agit d'une belle opération d'ensemble.*

*Des travaux d'assainissement viennent d'être réalisés, un important programme d'extension est prévu avec le raccordement du restaurant et les bureaux Arkema, la rue du Grand Hamel et dans l'avenir la remise en état de la voirie.*

*La 2<sup>ème</sup> tranche de logements locatifs rue du Locquerais va être livrée pour la fin de l'année 2011, et la 3<sup>ème</sup> partie est en préparation, avec la rénovation de la maison dite « Bach » en face de la mairie, pour l'année 2012.*

*Notre engagement reste très fort pour nos écoles et nos associations qui font beaucoup pour la Commune.*

*La réforme précipitée de l'intercommunalité risque si elle est appliquée avec les propositions de la préfecture, d'amener la disparition de notre Communauté de Communes, sans connaître les effets sur l'existence de nos services, la fiscalité et les finances. Au moment où ces lignes sont écrites nous recherchons les meilleures solutions pour l'avenir.*

*De belles manifestations de la communauté ont été organisées au printemps, « sport ma santé », « semaine de l'écocitoyenneté », maintenant les centres de loisirs sont prêts à accueillir les enfants pour l'été.*

*Je souhaite un plein succès à tous ceux qui organiseront des festivités prochainement.*



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'L. Prevost'.

*Lionel PREVOST  
Maire de Serquigny  
Président de la Communauté de Communes  
Risle Charentonne  
Vice-Président du Conseil Général de l'Eure*

## ■ Séance du 21 décembre 2010

### ● Durant cette séance ont été évoqués les points suivants :

Les travaux d'aménagement de l'Avenue Pierre Sénard, les travaux d'extension du réseau d'assainissement, l'étude d'aménagement du centre ville, le projet de création d'un pôle médico-social, l'extension du lotissement de la rue du Loquerais. (voir rubrique travaux et projets)

### ● Révision des tarifs de la Garderie périscolaire

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire relative à la révision des tarifs de la garderie périscolaire et fixe les tarifs de la garderie selon le barème suivant :

	Ressources mensuelles*	1 enfant		2 enfants		3 enfants et +	
		une séance	deux séances	une séance	deux séances	une séance	deux séances
1	- de 1463 €	0,75 €	1,50 €	0,55 €	1,10 €	0,40 €	0,80 €
2	1464 à 1982 €	1,00 €	2,00 €	0,75 €	1,50 €	0,55 €	1,10 €
3	1983 à 2744 €	1,30 €	2,60 €	1,00 €	2,00 €	0,75 €	1,50 €
4	2745 à 3506 €	1,70 €	3,40 €	1,30 €	2,60 €	0,95 €	1,90 €
5	- de 3507 €	2,10 €	4,20 €	1,60 €	3,20 €	1,05 €	2,10 €

- \* Les ressources mensuelles correspondent aux revenus apparaissant sur votre avis d'imposition divisés par 12 mois.
- Sont pris en compte l'ensemble des éléments déclarés situés avant les différents abattements (revenus salariaux, revenus commerciaux, BIC, pensions, etc...)

### ● Marché de fourniture de denrées alimentaires pour l'année 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a engagé la consultation relative au marché de fourniture de denrées alimentaires pour l'année 2011. Compte tenu du montant prévisible des achats, il s'agit d'un marché à procédure adaptée dont l'attribution relève de la compétence du Conseil Municipal.

La consultation s'est déroulée du 9 novembre au 3 décembre 2010. L'analyse des offres amène Monsieur le Maire à proposer au Conseil de retenir les offres suivantes :

- Lot n°1 (surgelés) : Pomona Passion Froid
- Lot n°2 (épicerie) : Pomona Episaveurs
- Lot n°3 (produits laitiers) : Team Ouest
- Lot n°4 (viande) : Socopa
- Lot n°5 (fruits et légumes) : Monsieur Hassan Boudfil
- Lot n°6 (pommes de terre) : SCEA de Beaumontel
- Lot n°7 (pain/ viennoiserie) : Boulangerie Maizel
- Lot n°8 (produits issus du « commerce équitable ») : Artisans du monde
- Lot n°9 (charcuterie / volaille) : Pomona Passion Froid

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire relative aux choix des fournisseurs pour l'année 2011.

### ● Garantie d'emprunt au profit du Logement Familial de L'Eure (LFE)

Le Conseil Municipal accorde sa garantie pour le remboursement des sommes représentant 40 % d'un emprunt d'un montant total de 414 517,20 € représentant également 40% d'un montant total de 1 036 293 € souscrit par la SA d'HLM Le Logement Familial de L'Eure auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces prêts sont destinés à financer l'opération de construction de 9 logements individuels locatifs à Serquigny « Le Loquerais 2 ».

### ■ Séance du 21 décembre 2010 (suite)

#### ● **Modification des horaires d'éclairage public**

La plage horaire d'éclairage public sera modifiée prochainement, de 23 h à 5 h 30.

#### ● **Approbation de la nouvelle Charte des Gîtes de France**

Après avoir pris connaissance de la nouvelle Charte des Gîtes de groupe, précisant la Charte de Qualité qui s'impose à l'adhérent, et fixant les conditions spécifiques liées à l'exploitation des gîtes de groupe dans le réseau « Gîtes de France et du tourisme vert », le Conseil Municipal approuve cette nouvelle Charte qui prendra effet le 1er janvier 2011 et autorise le Maire à signer la dite Charte.

### ■ Séance du 14 avril 2011

#### ● **Durant cette séance ont été évoqués les points suivants :**

Les travaux d'aménagement de l'Avenue Pierre Sénard, les travaux d'extension du réseau d'assainissement, l'étude d'aménagement du centre ville, le projet de création d'un pôle médico-social, l'extension du lotissement de la rue du Loquerais.

(vous retrouverez le détail à la rubrique travaux et projets)

#### ● **Avenir de la Communauté de Communes Risle-Charentonne**

Suite à la nouvelle loi de réforme des collectivités territoriales votée le 16 décembre 2010, et à son application programmée, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la disparition de la Communauté de Communes Risle-Charentonne dans son état actuel puisque son nombre d'habitants n'atteint pas le seuil fatidique des 5000 habitants (elle en compte 4690).

Très inquiet pour l'avenir des compétences de notre Communauté, Monsieur le Maire fait part au Conseil que les propositions émises lors du dernier Conseil Communautaire de la CCRC du 7 avril 2011 n'ont pas été étudiées ni prises en compte par Madame la Préfète de l'Eure.

#### ● **Approbation des comptes administratifs et de gestion (Commune, Assainissement, Gîte) Le compte administratif 2010 :**

En 2010 les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées (1 427 097,23 euros, soit + 1,36% par rapport à 2009) et les recettes optimisées (1 746 295,39 euros, soit +2,75% par rapport à 2009) dégagant ainsi un résultat positif de 911 110,54 euros. En Investissement, les dépenses 2010 ont été maintenues à un niveau légèrement supérieur à 2009 (350 720,43 euros) et les recettes à (479 387,04 euros).

Ce bilan positif nous invite à rester attentifs afin de dégager de la trésorerie pour maintenir nos capacités d'autofinancement. Notre endettement limité nous permet d'engager de nouveaux projets importants. Après leur examen, les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

#### ● **Approbation des budgets primitifs 2011 (Commune, Assainissement, Gîte)**

Voir détails des comptes à la rubrique Budget 2011

### ■ Séance du 14 avril 2011<sup>(suite)</sup>

#### ● Révision annuelle des tarifs du Gîte d'étape

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Maire relative à la révision des tarifs de location du Gîte d'étape communal et fixe les tarifs de location selon le barème suivant :

- Semaine complète (du vendredi 16h au vendredi 9h) :	762,00 euros
- Week-end (du vendredi 16h au lundi 9h) :	544,00 euros
- Mid-week (du lundi 16h au vendredi 9h) :	480,00 euros
- Une nuitée, par personne :	21,00 euros
- Location d'une paire de draps :	3,50 euros



#### ● Révision annuelle de la redevance d'assainissement

Considérant qu'il convient de limiter l'augmentation du prix de l'eau tout en préservant les marges de manœuvres financières de la Commune en vue des extensions futures, le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe la redevance pour l'assainissement collectif à 2,19 euros HT le m3 consommé, (participation de l'Agence de l'eau non incluse).

Cette décision prendra effet au 1er juillet 2011.

#### ● Révision des baux communaux

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire relative à la révision du montant du loyer relatif à l'occupation précaire de la parcelle cadastrée Section AM n° 524, d'une surface de cinq hectares et décide d'appliquer une révision de 2 % du montant du loyer pour l'année 2011.

Vu la délibération en date du 21 février 2008 renouvelant le bail de la caserne de Gendarmerie pour une durée de 9 ans avec un loyer révisable chaque fin de période triennale, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer un avenant au bail de la caserne de Gendarmerie de Serquigny, dont le montant du loyer annuel sera porté à 29 826 Euros à compter du 01 mars 2011.

#### ● Programme d'équipement scolaire 2011

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire relative au programme d'équipement du Groupe scolaire à savoir :

- poursuivre le projet de réfection de l'éclairage, sécuriser l'ensemble des locaux et poursuivre l'amélioration des conditions d'enseignement par l'acquisition de mobilier et par la réalisation de travaux dans les classes.
- charge Monsieur le Maire de décider des travaux et acquisitions à entreprendre afin de mener à bien le programme d'équipement 2011 du Groupe scolaire, ceci dans la limite des crédits budgétaires alloués au dit programme, à savoir : 25 000 euros TTC.

#### ● Dénomination de rue

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a procédé à la dénomination de la future rue du nouveau quartier du Locquerais, rue « André Bertre ».

## ■ Le Budget 2011

### UN BUDGET EN FAVEUR DES PROJETS, SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITE

Lors de la session budgétaire le Maire Lionel PREVOST a souligné les conditions contraintes de l'exercice budgétaire. La suppression de la taxe professionnelle, marque la fin de l'autonomie financière des collectivités. Remplacée par une dotation de l'Etat sensée compenser la perte de recettes, mais pour combien de temps, cette perte fiscale pour Serquigny s'élève à 250 000 €. En même temps, le gel des dotations de l'Etat, la diminution des moyens du Conseil Général qui nous apporte beaucoup nous oblige à la plus grande prudence. La réforme de l'intercommunalité présentée par Mme la Préfète coupant en deux notre communauté Risle Charentonne, risque, si nous ne pouvons en modifier le contenu, de se traduire par une augmentation significative de la fiscalité, sans apporter de services supplémentaires, voire d'en supprimer.

Malgré ces incertitudes notre volonté reste intacte pour faire aboutir nos projets d'équipements et assurer le fonctionnement de nos services.

Sur proposition de Monsieur le Maire et de la commission des finances, le conseil a jugé opportun compte tenu de la situation économique et sociale de ne pas augmenter les impôts des ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) et, par conséquent, d'appliquer les taux fixés par l'Etat. Ces derniers ont été calculés en tenant compte de la nouvelle répartition des impôts locaux et sont censés maintenir au même niveau tant l'imposition des ménages que les recettes des collectivités.

	Taux 2010	Taux 2011
<b>Taxe d'Habitation</b>	9,51 % (commune) + 6,48 % (département)	14,65 %
<b>Taxe sur le Foncier Bâti</b>	13,64 %	13,64 %
<b>Taxe sur le Foncier Non Bâti</b>	56,2 %	58,84 %
<b>Cotisation foncière des entreprises (CFE)</b>	15,29 %	15,29 %

### LE BUDGET PRIMITIF 2011

Le budget soumis à l'approbation du Conseil Municipal a donc été préparé dans un esprit de prudence et devra être exécuté avec rigueur, afin de pouvoir financer les projets structurants de la ville, aménagement pluriannuel du centre ville, pôle médico- social, investissements pour les économies d'énergie dans nos bâtiments (écoles, salle des fêtes ...) réfection de notre église.

Avec un budget de fonctionnement de 2 282 727 euros, nous continuons les efforts pour maîtriser nos dépenses en 2011 (-1,2% par rapport au budget primitif 2010). Malgré les hausses du gaz et de l'électricité, nous soutiendrons le fonctionnement de nos services, de nos écoles y compris les sorties scolaires. 30 Associations recevront des subventions et des aides diverses, la médiathèque bénéficiera de notre soutien.

En investissement les dépenses d'équipement sont comparables à 2010 (754 120 € de dépenses prévisionnelles soit un budget de 1 042 276 €).

Sont prévus des moyens pour remplacer les tondeuses, véhicule de transport, des études et des travaux de voirie, aménagement de la rue Cyr Leroux, déconnexion des eaux pluviales de l'église, éclairage public rue Max Carpentier et rue d'Auvergne, création d'un bassin de lutte contre l'incendie au Village La Porte, programme pour les écoles, cimetière extension et nouvelle tranche pour le columbarium...

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Ce budget séparé de la commune, comprend la gestion de la station d'épuration, l'entretien des réseaux, les travaux de réparation et les investissements. Il est alimenté par la taxe d'assainissement réglée par les usagers, les subventions notamment celle de l'Agence de l'eau.

Le compte administratif 2010 dégage un résultat d'exploitation de 399 332,23 € et un solde d'investissement de 162,06 €.

Pour le budget 2011 qui s'équilibre à 987 322 € en exploitation (la taxe sera portée de 2,15 € à 2,19 € soit une progression de 1,86%) et en investissement à 987 322 €.

Ce budget comporte une grosse tranche de travaux d'extension au Grand Hamel, connexion du restaurant et des bureaux Arkema, hameau du Grand Hamel et raccordement au réseau existant, reprise des eaux pluviales, passage sous la ligne SNCF, Sente à Papier et les études pour la rue des Terriers, Courcelles et le centre ville.

## ■ BUDGETS PRIMITIFS 2011

Dépenses d'énergie, d'eau pour les bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, écoles etc..), petites fournitures, fournitures scolaires, contrats de prestation de services et de maintenance, location de matériel, entretien des terrains, des bâtiments, des voies et réseaux, primes d'assurance, contribution aux organismes de formation, dépenses pour les fêtes et cérémonies, expositions, transport scolaire, affranchissement de courrier, etc....

Dotations Globales de Fonctionnement (DGF), et compensation de l'état (taxe professionnelle et taxe foncière et habitation)

### BUDGET PRINCIPAL 2011 DE LA COMMUNE

DEPENSES		RECETTES	
Charges de gestion courante	542 220,00 €	Impôts et taxes	943 271,00 €
Subventions aux associations (voir détail page suivante)	36 000,00 €	Dotations de l'Etat	598 724,00 €
Subvention au CCAS	16 000,00 €	Remboursement frais de personnels	96 703,00 €
Autres subventions et participations	109 440,00 €	Produits de gestion courante	118 673,00 €
Services d'incendie et de secours	65 338,00 €	Récupération de TVA	20 908,00 €
Charges de personnel	849 116,00 €	Produit des emprunts	-
Remboursement des emprunts	81 360,00 €	Autres produits	106,00 €
Reversement à l'Etat (plafonnement)	5 732,00 €		
Charges exceptionnelles	166 554,00 €		
Travaux d'investissement	754 120,00 €	Subventions d'investissement	44 992,00 €
Déficit d'investissement reporté	108 556,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	911 110,00 €
Opérations comptables	590 567,00 €	Opérations comptables	590 516,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>3 325 003,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>3 325 003,00 €</b>

Solde d'exécution 2010

Dépenses pour travaux d'équipement scolaire, travaux à la Gendarmerie, étude pour des travaux d'amélioration de la salle des fêtes, travaux de voirie, acquisitions de matériel, et reports 2010 (travaux avenue Pierre Semard, achat d'une lame de déneigement, travaux d'aménagement du giratoire rue des Terriers), acquisitions de terrains, travaux sur les bâtiments communaux, étude d'aménagement du centre ville, étude pour travaux d'acoustique à la salle annexe de la médiathèque, travaux au cimetière, étude pour travaux à l'église.

Contribution directe et compensation taxe professionnelle



## Les budgets

### Détail des opérations d'équipement :

Réhabilitation de regards rue Max Carpentier, et route de Nassandres ; travaux divers à la station d'épuration ; extension de l'assainissement au Grand Hamel et Arkema ; poste de relèvement Sente à Papier + reports 2010  
(Maîtrise d'œuvre extension réseaux, rue des Terriers, Arkema, Hameau de Courcelles, Sente à Papier, contre-pentes Centre Bourg).

Subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du département au titre des travaux d'extension du réseau d'assainissement rue du Grand Hamel, rue du Grand Hameau, antenne rue Max Carpentier, le raccordement de l'immeuble SNCF rue Cyr Leroux et la reprise des contre-pentes dans le Centre-Bourg.

### BUDGET ASSAINISSEMENT 2011

DEPENSES		RECETTES	
Charges d'exploitation	39 180,00 €	Redevance d'assainissement	60 000,00 €
Remboursement des emprunts	56 774,00 €	Subventions d'investissement	113 892,00 €
Charges exceptionnelles	75 888,00 €	Produit des emprunts	598 724,00 €
Travaux d'investissement	756 045,00 €	Récupération de TVA	148 186,00 €
Déficit d'investissement reporté	-	Excédent d'investissement reporté	162,00 €
	-	Excédent d'exploitation reporté	399 331,00 €
Opérations comptables	351 668,00 €	Opérations comptables	351 668,00 €
	-	Produits divers	9 316,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1 279 555,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>1 279 555,00 €</b>

L'emprunt servira à financer le projet d'extension du réseau d'assainissement (rue du Grand Hamel + Arkéma + Rue du Grand Hameau).

### BUDGET GÎTE 2011

DEPENSES		RECETTES	
Charges de gestion courante	76 100,00 €	Produit des locations	18 000,00 €
Charges exceptionnelles	17 548,00 €	Excédent antérieur reporté	75 648,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>93 648,00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>93 648,00 €</b>

Le budget du Gîte s'élève à 93 648 €. L'occupation et la participation des locataires permettent de financer la totalité des dépenses. En 2011, il est prévu des travaux pour maintenir la sécurité et la conformité des installations.

## ■ Subvention aux associations

Associations	Subventions 2011	Associations	Subventions 2011
A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E.	750,00 €	Loisirs & Culture	2 061,00 €
A.D.M.R.	677,00 €	L'ADAPT	292,00 €
A.S. Carsix	413,00 €	P.A.I.O.	812,00 €
Amicale des Chasseurs	185,00 €	Prévention routière	65,00 €
Association des Usagers SNCF Bernay	46,00 €	Restos du Cœur	88,00 €
Bitume 27	87,00 €	S.P.A. Appeville Annebault (SARS)	650,00 €
Comité départemental d'athlétisme	25,00 €	Secours Populaire	400,00 €
Club de l'Age d'Or	1 868,00 €	Société de Pêche	150,00 €
Club de pétanque de la Charentonne	598,00 €	U.N.R.P.A.	1 868,00 €
Comité des Fêtes	6 450,00 €	U.S.E.P. sport à l'école	1 000,00 €
Comité des Fêtes (Feu d'artifices)	1 600,00 €	La Croix d'Or (Alcool assistance)	258,00 €
D.D.E.N.	35,00 €	Judo Club Menneval	104,00 €
Donneurs de sang bénévoles Bernay	61,00 €	Croix Rouge Française	52,00 €
Entente Cycliste	3 051,00 €	Le Temps des Cerises (marionnettes)	1 600,00 €
Entente Cycliste exceptionnelle course	779,00 €	Association Bernayenne des collectionneurs	70,00 €
Fédération Nation Handicapés du Travail	57,00 €	Club de gymnastique de l'Espérance	60,00 €
Football Club	8 440,00 €	Les Papillons Blancs	104,00 €
		<i>Provisions</i>	1244,00 €
<b>TOTAL 36 000 €</b>			

### CE QUI CHANGERA SUR VOS FEUILLES D'IMPOSITION A L'AUTOMNE PROCHAIN

Le Conseil Municipal a décidé encore une fois, en 2011 de ne pas augmenter les impôts des ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) et, par conséquent, d'appliquer les taux fixés par l'Etat.

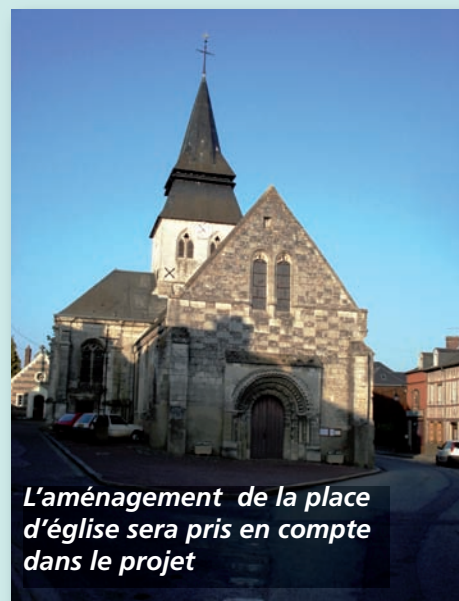
Mais attention, à l'automne prochain lorsque vous recevrez vos taxes d'habitation, chaque contribuable pourra s'apercevoir que le taux d'imposition 2011 de la Commune est en forte hausse. Ce changement n'est pas de la volonté du Conseil Municipal mais provient de la nouvelle répartition des impôts locaux, le taux départemental aura été supprimé et transféré au taux communal. En effet les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle se sont déroulées en deux temps : 2010 pour les entreprises, 2011 pour les collectivités territoriales. La présente année est donc marquée par l'entrée en vigueur d'un nouveau paysage fiscal local. Ce bouleversement de la fiscalité locale des collectivités a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec en premier lieu la mise en place d'une cartographie de la fiscalité locale très différente et l'introduction dans la fiscalité locale de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

En second lieu la création de nouveaux fonds de péréquation horizontale. Cette modification du paysage fiscal des collectivités est accompagnée par mécanisme de compensation intégrale de la réforme comprenant une dotation de l'état et un système de solidarité entre les collectivités de même niveau, via un fond national de garantie individuelle des ressources. Cette modification devrait avoir peu d'impact sur le montant total de votre taxe d'habitation.



*Les habitants de Serquigny découvrent les plans du projet d'aménagement du centre ville*

L'objectif de cette démarche fût d'associer la population à cette réflexion pour qu'elle puisse donner son avis. A la suite de cette journée les plans du projet ainsi qu'un registre de recueil d'observations ou de suggestions sont restés à la disposition de la population à la mairie jusqu'au samedi 5 mars. Pendant cette période, les services municipaux, l'équipe municipale et Monsieur le Maire ont été à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements utiles. A ce jour, le document nécessaire au lancement des travaux est finalisé et a été transmis au Département pour pouvoir engager la 1ère tranche de travaux en 2012.



*L'aménagement de la place d'église sera pris en compte dans le projet*



*Le futur pôle médico-social à l'emplacement de l'ancien haras du château*

### **Point sur l'avancement du projet de création d'un pôle médico-social à l'emplacement de l'ancien haras du château**

Un cabinet d'architectes de Vernon, le cabinet « Nicolas et Coquentin » qui a déjà dessiné le Gymnase ou les locaux de l'association L'ADAPT à Serquigny a été missionné pour présenter un projet. Les professionnels concernés ont été appelés à présenter leurs besoins. Dans ce pôle s'installeront : les deux médecins de la commune, un troisième si l'appel lancé par la commune en direction de la profession était entendu, la pharmacie, le cabinet d'infirmières, le kinésithérapeute, et le podologue. Une quinzaine de logements seront également réalisés et le début des travaux du pôle médico-social est prévu au 1er semestre 2013.

### **Travaux ERDF**

D'importants travaux du réseau ERDF de Serquigny, Fontaine l'Abbé, Corneville la Fouquetière vont avoir lieu prochainement et auront des conséquences sur la vie dans la commune. Cette sécurisation du réseau financée par ERDF va se traduire par la dépose de 7 km de réseau aérien et la réalisation de 9 km de réseau souterrain avec passage en centre ville, la dépose de la ligne qui surplombe l'étang dans le parc, le remplacement des transformateurs avenue Pierre Semard ainsi que celui à côté des serres de Serquigny, le renouvellement du réseau basse tension aérien en souterrain avec la pose d'un poste pour alimenter la rue du Loquerais et la route Départementale 46.

### ■ L'extension du réseau d'assainissement

**Travaux de raccordement de l'immeuble « SNCF » rue Cyr Leroux et de 2 maisons de la rue de la Sente à Papier**



*L'immeuble SNCF*



*Raccordement Sente à Papier*

Afin de préserver l'environnement et d'optimiser le traitement des eaux usées, qui étaient hier traitées par un système d'assainissement autonome, cette résidence a été raccordée au réseau public d'assainissement collectif durant le printemps. Dès lors, les eaux usées sont collectées et acheminées vers la station d'épuration de Serquigny qui les traitera avant de rejeter les eaux assainies vers le milieu naturel.



*Raccordement au réseau*

D'un point de vue pratique, ce raccordement a été effectué via un poste de refoulement qui a été implanté sur la parcelle de cette résidence. Grâce à une pompe, ce poste envoie les eaux usées dans le réseau public situé sous la rue de la Sente à Papier.

### **Création d'une réserve d'incendie au Hameau du Village la Porte.**

Les travaux de création d'un bassin d'une capacité de stockage de 120 m<sup>3</sup> ont commencé au début de cette année. Ce bassin situé à l'emplacement de l'actuel château d'eau, sera clos par un grillage et accessible uniquement par les services de secours. Il répond à la nécessité de créer une réserve incendie, conformément à la réglementation en remplacement du château d'eau du Village la Porte, qui sera prochainement démoli par le Syndicat d'adduction d'Eau Potable de la Vallée de la Risle (SAEP).



*Le château d'eau du Village la Porte*



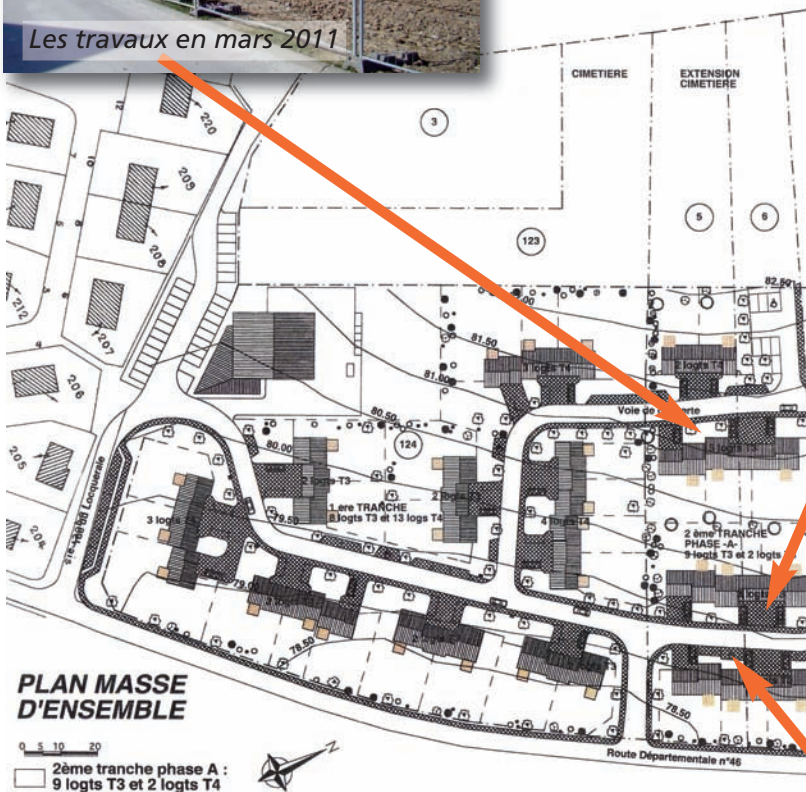
*Les rambardes et piliers restaurés*

### **Réfection des rambardes des ponts**

C'est au cours du printemps que des travaux sur les rambardes des ponts de l'avenue Pierre Semard ont commencé. La société Coméfi de Nassandres a procédé à la remise en état des structures métalliques. La peinture et la réfection de piliers en briques ont été réalisées par nos employés communaux.

## L'agrandissement du lotissement rue du Locquerais

Après la construction de la 1<sup>ère</sup> tranche de 21 logements individuels en 2004, la construction de la 2<sup>ème</sup> tranche de 11 logements supplémentaires se poursuit. Ce sont 2 T4 et 9 T3 qui seront livrés en fin d'année 2011.



**Les partenaires du projet :**  
**LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE :** Maître de l'Ouvrage  
**LOUIS DAVID :** Architecte  
**CABINET CHAUVRIERE :** Economiste  
**ADGO :** Maîtrise d'œuvre VRD (Voies, Réseaux, Divers)  
**SOCOTEC :** Contrôleur technique  
**TOPROBAT :** Ingénieur Béton



### Les entreprises :

**Les DEMEURES NORMANDES :** Maçonnerie  
**LINAND PROJECTION :** Ravalement  
**LTB :** Charpente bois  
**NORMANDIE ETANCHEITE :** Couverture  
**DULONG :** Menuiseries extérieures PVC  
**BLIN :** Cloisons / Doublages  
**JPV BATIMENT :** Menuiseries intérieures bois  
**COGELEC :** Electricité courants forts  
**ALLIANCE SANI-THERM :** Chauffage/Ventilation/Equipement sanitaire  
**SOGIRE :** Télédistribution  
**SOLUTION :** Carrelages/ Faïences /Sols souples  
**JOUSSELIN :** Peintures/Tentures



Ensuite sera engagée en 2012 la 3<sup>ème</sup> tranche composée de logements basse consommation d'énergie ainsi que la réfection de la maison « Bach ».

## Connaissez-vous vos élus

Cette assemblée est élue au suffrage universel pour 6 ans. Les conseillers municipaux disposent d'attributions que le maire leur délègue dans des domaines spécifiques tels que l'urbanisme, la culture, les finances, l'action sociale.

La commune est l'institution la plus proche des citoyens. C'est elle en effet qui répond à vos problèmes quotidiens : formalités administratives, nettoyage des rues, projets d'urbanisme, crèches, écoles, action sociale... Il est donc important que vous soyez informés sur son fonctionnement et associés à ses décisions. C'est le Conseil municipal qui prend l'essentiel des décisions sous la forme de délibérations.

## La composition du Conseil municipal en place depuis le 9 Mars 2008

### Le Maire



#### Lionel PREVOST

67 ans

Maire de Serquigny depuis 1989

Elu depuis 1977

Président de la Communauté de

Communes Risle Charentonne

Conseiller Général du canton

Bernay Est depuis 1992

Vice-Président du Conseil

Général depuis 2001

Représentant de l'Etat et responsable de l'administration municipale, le Maire est chargé :

- de l'état-civil, il célèbre les mariages, enregistre les naissances et les décès. Il est également officier de police judiciaire.
- de l'urbanisme et du logement,
- de la voirie et du transport,
- des écoles,
- des activités culturelles,
- de la santé, de l'aide sociale,
- des permis de construire,
- du plan local d'urbanisme (répartition du sol en zones constructibles, espaces verts, zones industrielles, agricoles...)
- des sites protégés...

Les fonctions du Maire :

- il est administrateur des affaires de la commune,
- il prépare et exécute les délibérations du conseil municipal,
- il prépare et propose le budget communal,
- il est chargé de la Police municipale,
- il représente la commune en justice,
- il procède à la révision des listes électorales et à l'organisation des élections,
- il procède au recensement général de la population.

### Les adjoints et adjointes



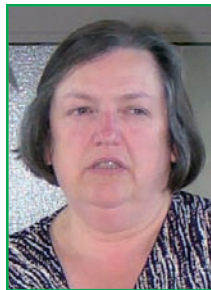
#### 1<sup>er</sup> adjoint : Thierry PIGNET

58 ans

Elu depuis 1983

Chargé des affaires scolaires et de l'administration de la Commune

*Commissions : Finances – Travaux Environnement - Ecole, sport et jeunesse, transports scolaires*  
Responsable du Secours Populaire



#### 2<sup>ème</sup> adjointe : Martine VATINEL

56 ans

Elue depuis 1995

Chargée de la jeunesse, du centre de loisirs et du Centre

Communal d'Action Sociale  
*Commissions : Finances - Ecole, sport et jeunesse - CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)*

Trésorière AOLS



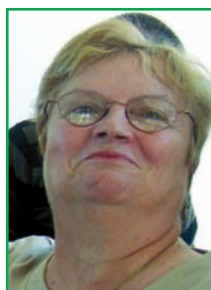
#### 3<sup>ème</sup> adjoint : Bernard RICHARD

67 ans

Elu depuis 1989

Chargé des travaux et de la voirie

*Commissions : Finances – Travaux Jury d'appel d'offres*



#### 4<sup>ème</sup> adjointe : Josiane VARAISE

62 ans

Elue depuis 2001

Chargée des affaires culturelles, de l'animation, du tourisme et des affaires culturelles

*Commissions : Finances – Information – Transports scolaires*



#### 5<sup>ème</sup> adjoint : Eric LEFEBVRE

53 ans

Elu depuis 1989

Chargé de l'information

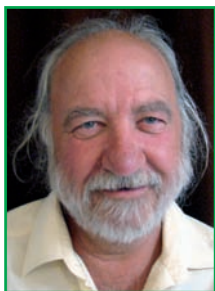
*Commissions : Finances – Ecole, Sport et jeunesse*

Président du Tennis Club

Les Adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur confie, et éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations : finances, habitat, culture, environnement, etc.

Quant aux **Conseillers municipaux délégués**, ils ont reçu une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints ou du Maire

## Les conseillers et conseillères



**Armand COROUGE**  
63 ans  
Délégué au Sport  
*Commissions : Ecole, sport et jeunesse, finances*  
Vice-Président du Football Club  
Responsable du Secours Populaire



**Delphine DELARBRE**  
29 ans  
*Commissions : Information, Culture-Animation*



**Jacques HAESSELBACHER**  
61 ans  
*Commissions : Finances, Ecole, sport et jeunesse, Jury d'appel d'offres*  
Dirigeant AS Carsix



**Cathy LELODEY**  
38 ans  
*Commissions : Information, CCAS, culture et animation*



**Lydie MAUPAS**  
44 ans  
*Commissions : Information, Culture-Animation, Révision du POS, Environnement*

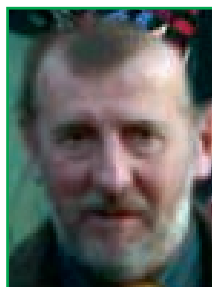


**Philippe MUHLMAYER**  
43 ans  
*Commissions : Travaux, Révision du POS*



**Rosa QUIER**  
71 ans  
*Commissions : Travaux, Information, Culture-Animation*  
Présidente de l'UNRPA

## Connaissez-vous vos élus



**Philippe DANNEELS**  
52 ans  
Délégué à la Voirie  
*Commissions : Finances, Travaux, Environnement, Jury d'appel d'offres, Révision du POS*  
Administrateur au Crédit Agricole



**Claudine DERIOT**  
52 ans  
*Commissions : Information, Environnement, Travaux*



**Gérard LE BRETON**  
50 ans  
Délégué : Cadre de vie - Environnement  
*Commissions : Travaux, finances*



**Franck MARZEC**  
33 ans  
*Commissions : Ecole, sport et jeunesse*



**Patricia MORIN**  
47 ans  
*Commissions : Ecole, sport et jeunesse, Environnement, CCAS*



**Elisabeth PICHEREAU**  
51 ans  
*Commissions : Ecole, sport et jeunesse, Environnement, Culture-Animation, Révision du POS, CCAS, Transports scolaires*

## Les Conseillers Municipaux de Serquigny de 1959 à 2008

### 2001 - 2008

Le Maire :

**Lionel PREVOST**

Les 5 adjoint(e)s :

- 1<sup>er</sup> Thierry PIGNET
- 2<sup>ème</sup> Jacques CONSTANT
- 3<sup>ème</sup> Martine VATINEL
- 4<sup>ème</sup> Marcel RESUCHE
- 5<sup>ème</sup> Bernard RICHARD

Les 13 conseillers  
et conseillères :

- Gérard BORDEAU
- Armand COROUGE
- Philippe DANNEELS
- Jack DELARBRE
- Claudine DERIOT
- Gérard LE BRETON
- Eric LEFEBVRE
- Lydie MAUPAS
- Patricia MORIN
- Elisabeth PICHEREAU
- Rosa QUIER
- Josiane VARAISE
- Christiane VASSEUR

Serquigny

### 1995 - 2001

Le Maire :

**Lionel PREVOST**

Les 5 adjoint(e)s :

- 1<sup>er</sup> Thierry PIGNET
- 2<sup>ème</sup> Pierre GOUDIER
- 3<sup>ème</sup> Marcel RESUCHE
- 4<sup>ème</sup> Jean JAMES
- 5<sup>ème</sup> Gérard BORDEAU

Les 13 conseillers  
et conseillères :

- Jean BRAULT
- Claudine CAUVIN
- Jacques CONSTANT
- Armand COROUGE
- Philippe DANNEELS
- Jack DELARBRE
- Serge DESVAUX
- Gérard LE BRETON
- Eric LEFEBVRE
- Elisabeth PICHEREAU
- Bernard RICHARD
- Lucette TOURNAFOL
- Martine VATINEL

Serquigny

### 1989 - 1995

Le Maire :

**Lionel PREVOST**

Les 4 adjoint(e)s :

- 1<sup>er</sup> Thierry PIGNET
- 2<sup>ème</sup> Gérard DUBOS
- 3<sup>ème</sup> Jacques CONSTANT
- 4<sup>ème</sup> Jean JAMES

Les 14 conseillers  
et conseillères :

- Catherine AUBERT
- Lucette BERNIER
- Gérard BORDEAU
- Armand COROUGE
- Jack DELARBRE
- Philippe DANNEELS
- Pierre GOUDIER
- Irène GOUPILLOT
- Eric LEFEBVRE
- Jacques REIGNIER
- Claude RENAULT
- Marcel RESUCHE
- Bernard RICHARD
- Didier SAVREUX

Serquigny

### 1983 - 1989

Le Maire :

**Jean HERRY**

Les 4 adjoint(e)s :

- 1<sup>er</sup> Georges DELCROIX
- 2<sup>ème</sup> Lionel PREVOST
- 3<sup>ème</sup> Emile MARTIN
- 4<sup>ème</sup> Jean JAMES

Les 14 conseillers  
et conseillères :

- BOULHO N.
- Gérard DUBOS
- J. FARCY
- Pierre GOUDIER
- Irène GOUPILLOT
- Joël HUARD
- E. LAMBERDIERE
- Mme LEPLANQUAIS M.
- Paulette PICHEREAU QUENTIN
- Thierry PIGNET
- Roland PINARD
- Mme A. REIGNIER
- Claude RENAULT
- Jean-Pierre SIEMIASZKO

Serquigny



## 1977 - 1983

Le Maire :

**Jean HERRY**

Les 2 adjoint(e)s :

1<sup>er</sup> Henri CARPENTIER

2<sup>ème</sup> Georges DELCROIX

Les 14 conseillers  
et conseillères :

- Roger DANNEELS
- Robert DESHAIES
- Françoise FILLOCQUE
- Claude HACQUART
- Marceau HEURTAUX
- Joël HUARD
- Jean JAMES
- Emile LAVARDE
- Emile MARTIN
- Paulette PICHERAU-QUENTIN
- Michel PLEUCHOT
- Lionel PREVOST
- Pierre ROBIN
- Jean-Pierre SIEMIASZKO

Serquigny

## 1971 - 1977

Le Maire :

**Jean HERRY**

Les 2 adjoint(e)s :

1<sup>er</sup> Henri CARPENTIER

2<sup>ème</sup> Claude NAJOTTE

Les 14 conseillers  
et conseillères :

- Gérard BOUDON
- André BERTRE
- Henri CHMIELINSKI
- Michel DELAHAYE
- Georges DELCROIX
- Robert DESHAYES
- Claude HACQUART
- Claude JEANSON
- Gérard JOUTEL
- Auguste LALY
- Emile MARTIN
- Jacqueline MATTARD
- Jean PETREL
- Paulette PICHEREAU-QUENTIN

Serquigny

## 1965 - 1971

Le Maire :

**Jean HERRY**

Les 2 adjoints :

1<sup>er</sup> Henri CARPENTIER

2<sup>ème</sup> André GERBAULT

Les 14 conseillers  
et conseillères :

- André BERTRE
- Raymond CARDINAUX
- Henri CHMIELINSKI
- René COPIN
- Bernard DUVAL
- Henri GUILBERT
- Auguste LALY
- Georges LEPRINCE
- Jean MACE
- Jean MARIE
- Emile MARTIN
- Jacqueline MATTARD
- Claude NAJOTTE
- Jean PETREL

Serquigny

## 1959 - 1965

Le Maire :

**Jean HERRY**

Le 1<sup>er</sup> adjoint :

Henri CARPENTIER

Les 11 conseillers :

- André BEHAREL
- André BERTRE
- Georges DENIZE
- André GERBAULT
- Henri GUILBERT
- Jean JAMES
- André LECONNETABLE
- Georges LEPRINCE
- Gadreau MAURIA
- Claude NAJOTTE
- Jean PETREL

Serquigny

### ■ Les Maires de Serquigny au XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle

1790 - 1792	Pierre Augustin CHAMBELLAN	1855 - 1871	César LUCAS
1793 - 1794	Nicolas DESMARIÉS	1871 - 1879	Elie LAMARE
1794 - 1795	Claude LETAILLEUR	1879 - 1881	Jean-Baptiste LEGRAND
1802 - 1814	François VILLETTE	1881 - 1895	Elie LAMARE
1814 - 1816	François GADOIS	1895 - 1896	<i>Successivement :</i>
1816 - 1830	Etienne LEGRAND		Paulin GAUTTIER (2 mois)
1830 - 1838	François LAILLER		Germain LEDOUX (2 mois)
1838 - 1840	Nicolas RAVET		Arsène LESSELIN (5 mois)
1840 - 1849	Paulin GATTIER		Paulin GAUTTIER (1 mois)
1849 - 1854	Alphonse LEMILLE	1896 - 1898	Jean-Baptiste LEGRAND
1849 - 1855	Constant MANESSE	1898 - 1900	Charles PINARD

Collection Walter - Bernay.

### ■ Les Maires de Serquigny au XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècle

1900 - 1904	Paul ROLIER
1904 - 1908	Théophile MARAIS
1908 - 1912	Prosper FIERFOL
1912 - 1922	Paul TACONNET
1922 - 1929	Arthur VOCHÉLET
1929 - 1931	Alfred CITEAU
1931 - 1940	Max CARPENTIER
1940 - 1940	Toussaint QUINTIN
1940 - 1944	Jules TERNISIEN
1944 - 1947	Lucien LEMONNIER
1947 - 1949	Jules TERNISIEN
1949 - 1959	Gaëtan VIEL
1959 - 1989	Jean HERRY
1989 - 2011	Lionel PREVOST

Collection Walter - Bernay.

### ■ Des départs en retraite aux services municipaux



Mesdames HEUZE et PINARD en compagnie de Monsieur Le Maire et du Secrétaire Général

Le 15 février 2011 dernier, la municipalité avait décidé d'honorer Josseline PINARD et Monique HEUZE qui avaient fait valoir leurs droits à la retraite en fin d'année 2010.



Madame PINARD surveillée par Monsieur Le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint



Madame HEUZE découvre ses cadeaux

Le jeudi 12 mai dernier, c'est Danielle ANQUETIN qui recevait les honneurs de la municipalité à l'occasion de son départ en retraite.



Madame ANQUETIN en compagnie de Monsieur Le Maire et du Secrétaire Général

À cette occasion leurs familles, amis, collègues de travail ainsi que les élus de la commune étaient rassemblés à l'hôtel de ville autour de ces 3 agents municipaux. Monsieur le Maire et Monsieur PERRAUDIN Secrétaire Général ont retracé leur parcours et mis en avant leur professionnalisme et leur disponibilité tout au long des années passées au sein de l'équipe des employés municipaux.



Madame ANQUETIN assistée de Monsieur Le Maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint pour l'ouverture de son cadeau

Lors de cette cérémonie, Josseline PINARD reçut un appareil photo numérique et une imprimante, Monique HEUZE et Danielle ANQUETIN, un écran plat. Tous ces cadeaux sont le résultat de la générosité personnelle des collègues de travail, des élus et des enseignants. Beaucoup d'occupations en perspective ! Elles laisseront l'image de personnes ayant effectué leur travail avec sérieux, qualité et rigueur. Après plusieurs années de bons et loyaux services auprès des équipes municipales, nous leurs souhaitons tous nos vœux pour une très bonne retraite en compagnie de leurs enfants et petits enfants.

### ■ Une cantine "Comme à la maison" !

Notre municipalité accorde une importance capitale à l'alimentation des élèves pour leur bon développement physique et mental, elle a voulu par cet article vous faire mieux connaître notre cantine scolaire.

La cantine de Serquigny réalise quotidiennement 135 à 150 repas dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité pour les enfants scolarisés.

Les enfants qui mangent à la cantine le font sur 3 services et ne donneraient pas leur place !

Il y a 55 à 60 petits qui sous la surveillance de Mesdames Levray et Tréglos (Joëlle et Rachel) prennent leur repas au 1er service dès 11 h 30.

Ce sont 80 à 90 enfants du primaire qui sur 2 services se partagent un moment de convivialité.

11 h 45 les CP-CE1 et CLIS avec Florence Varaise mangent alors que les plus grands sont en récréation avec Katia Julien et Christelle Hardy.

12 h 30 le service des CE2-CM1-CM2 surveillante Christelle et en récréation les petits sous la responsabilité de Katia et Florence jusqu'à 13 h 20.



Pour cuisiner et servir tout ce petit monde une équipe de choc !

Myriam Deros responsable de la cantine et Sophie Onfroy responsable adjointe travaillent de 8 h 30 à 16 h 30 pour le bonheur de vos enfants.



Patricia Talbot agent de service vient leur prêter son concours de 10 h 30 à 16 h 30.



L'alimentation est variée et équilibrée pour répondre aux besoins de croissance des enfants et leur apprendre à acquérir de bonnes habitudes alimentaires.

L'école joue un rôle important dans l'éveil du goût. Elle valorise le patrimoine culinaire et assure la promotion des produits de bonne qualité gustative et nutritionnelle.

Les repas ont été initialement composés par une diététicienne, et le canevas initial est toujours aujourd'hui respecté.

Les cantinières font en sorte de servir des repas équilibrés et appétissants. A Serquigny c'est comme au restaurant on essaie de fidéliser la clientèle !

Les agents de la cantine suivent chaque année des formations de perfectionnement. Il n'y a aucune obligation en la matière, mais l'ensemble de l'équipe suit régulièrement un stage relatif aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, quant à la responsable, elle suit des stages relatifs aux règles de gestion de stock et d'animation d'équipe.

## Mais que mangent nos enfants ?

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments de réponse à cette question.

<b>Entrées</b>	Crudités : macédoine, carottes râpées, tomates, concombre, betteraves Charcuterie : salami, saucisson à l'ail, des pâtés Autres : taboulé, feuilleté, maquereaux, sardines, œufs
<b>Plat de résistance</b>	Steak haché, rôti de porc, de bœuf, poulet, plat en sauce, bourguignon, sauté de porc, de dinde, paupiettes, jambon, saucisses. Poissons : saumonette, filet de cabillaud, filet meunière, nuggets, lasagnes au saumon, thon
<b>Légumes</b>	Jardinière, haricots verts, petits pois, épinards, salsifis, choux-fleurs, lentilles, flageolets, carottes, salade, ratatouille,
<b>Féculents</b>	Frites, purée maison, pâtes à la bolognaise, à la carbonara, riz, blé, quinoa
<b>Fromages</b>	Vache qui rit, camembert, fromage blanc, petit suisse
<b>Desserts</b>	Fruits, yaourts, tartes aux pommes, gâteaux de riz, de semoule au chocolat, pâtes de fruits, glaces, crêpes.

Vous pouvez retrouver les menus de la semaine de la cantine sur le site internet de la commune, [www.serquigny.fr](http://www.serquigny.fr)

## Et combien coûte un repas pour une famille ?

Le ticket est à 2,75 € par enfant et à partir de 3 enfants il est à 2,25 €.

## Quelques chiffres :

Une cantine scolaire est un service non obligatoire qui de surcroît, a un coût non négligeable pour la collectivité... S'il est maintenu, c'est d'abord avant tout parce qu'il assure un repas complet par jour à un prix très modique aux enfants, et qu'il permet aussi aux parents qui travaillent de ne pas à avoir à s'occuper des repas des enfants à l'heure du midi.

Coût annuel de la cantine 88 833 €

Coût annuel par enfant : 88 833/ 135 rationnaires en moyenne = 658 €

Coût par repas par enfant : 658 € / 140 repas en moyenne par an = 4,87 €

## Quels sont les fournisseurs ?

Les produits laitiers : Team-Ouest

Surgelés : Pomona pour la viande et Socopa pour le bœuf

Fruits et Légumes : Hassan Boufdil

Pommes de terres : M.Hervieu

Epiceries : Episaveurs

Pain : M.Maizel

Produits issus du commerce équitable : Artisans du monde

**Sécurité et Hygiène :** les installations de lutte contre l'incendie, les installations électrique et de gaz, sont vérifiées périodiquement par des organismes agréés et la commune a également souscrit un contrat avec le laboratoire départemental d'analyses qui effectue six contrôles inopinés par an.

Des contrôles par la direction des services vétérinaires sont réalisés régulièrement, le dernier a eu lieu en avril, rien n'a été relevé et nous avons été classés dans la meilleure catégorie.

**Les équipements :** pour le confort et le bien être de nos enfants, des travaux conséquents ont été réalisés à la cantine sur les trois dernières années, comme le remplacement des tables et des chaises, les peintures des locaux et le changement des revêtements des sols des réfectoires, ainsi que l'achat de mobilier de cuisine.

**Information :** Sachez aussi que si vous avez un problème urgent à régler, vous pouvez faire déjeuner votre enfant à la cantine sans qu'il soit inscrit, il suffit de le préciser le matin à la maîtresse.

### ■ Sortie famille

Depuis quelques années, la commune de Serquigny organise des sorties destinées à un public familial.

A chaque fois, elles remportent un vif succès auprès de la population et ce fut encore le cas lors de la dernière édition le samedi 26 février dernier. 92 personnes avaient répondu présentes pour participer à cette sortie au Salon de l'Agriculture Porte de Versailles à Paris. Tous ont pu parcourir les 6 pavillons d'exposition en essayant par moment de se faufiler à travers une foule très dense afin d'admirer les différentes variétés d'animaux d'élevage ou de découvrir les produits des différentes régions de France.

C'est en fin d'après midi que les participants de ce voyage regagnaient Serquigny tous épuisés mais enchantés par cette journée passée dans cette ferme géante.



Remise de diplôme au salon de l'agriculture à Jean-Baptiste Prévost d'Ajou pour son pétillant à la framboise

### ■ Salon de l'Artisanat : 3<sup>ème</sup> Édition

Le dimanche 10 avril par une journée ensoleillée qui invitait à la promenade, un public fidèle est venu admirer à la salle des fêtes les créations des vingt-quatre exposants qui avaient répondu oui à l'invitation de la Commission Culture de la Commune.

Cette année six exposantes ont rejoint nos fidèles créatrices et ont exposé objets décorés pour enfants, bijoux, enluminures, toiles, cadres, ...



Odeur de Provence au stand de vente de savon

### ■ Place à la poésie : Rimbaud et nous !

Le mercredi 16 mars à 18h30 avait lieu à la salle des fêtes, un récital de poésie qui rendait hommage à un de nos plus grands poètes «Rimbaud ». Ceux qui nous ont fait le plaisir de répondre à notre invitation ont pu apprécier la prestation de Patrick Verchueren Directeur du Théâtre Ephéméride de Rouen qui a mis en musique les poèmes.



Il était accompagné de la talentueuse pianiste Evelyne BOULHARD. La soirée s'est poursuivie en 2<sup>ème</sup> partie par un concert de la chorale MUZAÏKA qui nous a fait voyager à travers le monde. Chacun a pu goûter un moment de poésie et de convivialité autour d'un petit verre et quelques douceurs préparées par les membres de la commission Culture.

## ■ À la salle des fêtes de Serquigny, le 13 juillet 2011 à 20h30

Spectacle gratuit offert par la municipalité  
suivi d'un feu d'artifice tiré dans le parc municipal



### Ginette La Reine des Boulettes L'artiste sourdine Valéry Marigny fait son show !

Artiste depuis 1991, la sourdine Valéry Marigny sillonne les routes de France en proposant au public son « Valéry Show », un spectacle à la carte qui s'adapte à tous publics.

Agée de 43 ans, Valéry Marigny est originaire de Saint-lô. Sa formation de secrétaire comptable ne la prédestinait pas d'emblée à devenir artiste.

Sa rencontre avec le monde du spectacle arrive par hasard. Ne trouvant pas de travail, elle répond à une annonce cherchant partenaire pour clowns et parodies. Et la grande aventure commence.

Elle s'est d'emblée retrouvée dans une troupe de cabaret. Dans la foulée, Valéry Marigny écrit et interprète « Ginette la Reine des Boulettes », spectacle humoristique qui met en scène une villageoise de 60 ans, un peu niaise mais terriblement futée.

« C'est un personnage dont la verve et le franc-parler sollicitent régulièrement la participation du public ».

Aujourd'hui Ginette figure en bonne place dans le « Valéry Show ». La campagnarde est même capable de se produire en toute occasion, adaptant son attitude à chaque situation.

Chaque année, Valéry Marigny assure de 50 à 60 spectacles qui, au fil d'une renommée croissante, la mènent toujours plus loin.

Le public de la région parisienne, et de la côte atlantique du Morbihan à la Gironde s'est déjà esclaffé des boulettes de Ginette.



Un repas champêtre sera organisé le 14 juillet par le comité des fêtes.

# ■ L'entente cycliste de Serquigny



Le podium de la course de Serquigny



Présentation des effectifs

Samedi 12 février dernier, le Président Remy CUDORGE présentait au Maire et à la commission des sports de la commune les effectifs 2011. Comptant à ce jour 32 licenciés dont 7 nouveaux membres.

Le dimanche 17 avril 2011, c'est sur le traditionnel parcours des 7,9 km de Serquigny que se sont affrontés les 85 coureurs des catégories départementales 1/2/3 et 4.

Cette course qui existe depuis le début des années cinquante est le fruit d'un partenariat entre l'Entente cycliste de Serquigny et la Municipalité qui aide au financement de la course ainsi qu'à la mise en place des signalisations.

Vous pouvez retrouver toutes les activités du club sur internet : [ecserquigny.nexen-service](http://ecserquigny.nexen-service)

# ■ Le football club Serquigny-Nassandres

## Futsal U15

### Le F.C. Serquigny-Nassandres Champion de l'Eure !

Disputée à Etrépagny, la finale Futsal U15 a réservé une belle surprise aux rouges et jaunes, qui ont remporté le titre de champion départemental.

Propulsés en finale suite aux deux tours qualificatifs de Janvier et Février, ils ont remporté quatre de leurs cinq matchs de l'après-midi. La victoire inaugurale contre Conches (3-1) les met sur les rails, mais le train déraile ensuite contre Rugles (0-4), face à une équipe redoutable en contre-attaque et plus efficace. Personne n'est abattu et il est encore temps de se rattraper. Du coup c'est Evreux F.C. 27 qui passe à la moulinette (2-1). Puis vient le tour de Romilly-Pont-Saint-Pierre (3-1) et l'on sort la calculatrice. Evreux nous donne un coup de pouce en battant Rugles à la surprise générale. Et sur le dernier match, l'enjeu est simple: avec 13 points au compteur, il faut battre Pacy (14 points) pour finir premiers. Cette finale bascule en notre faveur grâce à un magistral coup-franc de Florian dans la lucarne,



Alexis faisant ensuite deux ou trois arrêts décisifs dans un match palpitant que nous ne parvenons pas à terminer malgré les grosses occasions. Au coup de sifflet final c'est l'explosion de joie, un titre de champion de l'Eure Futsal en poche, c'est déjà un début de palmarès!

Félicitations à Romain, Clément, Florian, Nicolas, Alexis, Loïc, Victor, Thomas pour ce titre, ainsi qu'aux absents qui avaient contribué à la qualification lors des deux premiers

tours. Enfin merci aux parents-accompagnateurs-supporters qui avaient fait ce lointain déplacement. Commentaires du coach et des dirigeants: "Nous sommes fiers de nos joueurs car ils ont laissé une très bonne image du club et d'eux-mêmes, par leur attitude exemplaire et une recherche permanente d'un jeu en mouvement et de qualité. Ce succès récompense leur investissement et doit en appeler d'autres dans le futur, c'est tout le mal que nous leur souhaitons..."



## ■ La marche

### A VOS MARQUES, PRÊTS, MARCHEZ !

Les marcheurs amoureux de la nature ou de sport sont nombreux dans la commune !

Le mardi après midi dès 13 h 45 vous pourrez marcher sportivement à travers les bois qui entourent la commune et parcourir rapidement 9 à 10 km en compagnie de 10 à 15 personnes en partant de la salle des fêtes.

Le jeudi matin de 9 h à 11h ce sont 6 à 8 bons marcheurs qui se réunissent pour marcher à vive allure au départ de la salle des fêtes. Débutants s'abstenir !

Vous en avez pour tous les goûts, alors à vos chaussures, vos bâtons et lancez vous !

## ■ Course à pied



### LES 10 KMS DE SERQUIGNY

Notre Commune par l'intermédiaire de la commission des sports organise chaque année en octobre depuis 1992 une course pédestre de 10 Km, ouverte aux licenciés et non licenciés, dans le quartier du Bourg aux Oues. Cette course est une étape du challenge Bitume 27 qui se déroule du printemps à l'automne dans le département de l'Eure. Serquigny, en janvier dernier avait l'honneur d'accueillir les membres de cette association pour son assemblée générale.

A cette occasion, une cinquantaine de coureurs toutes catégories confondues était récompensée pour ses exploits sportifs. Monsieur le Maire ne manqua pas cette occasion pour venir féliciter ces athlètes. Dès à présent, nous donnons rendez vous aux amateurs de course à pied pour le dimanche 9 octobre prochain sur le parcours de Serquigny

## ■ Tennis

A Serquigny, si vous le souhaitez, vous pouvez échanger quelques balles en famille ou entre amis sur les 2 terrains de tennis communaux.

Pour cela, prenez contact avec **Eric Lefebvre** au 02 32 44 17 64.

Les tarifs pour une année sont :

- Adultes 45 €
- Couples 67 €
- 10/18 ans 36 €
- Moins de 10 ans 32 €



### ■ Horaires d'ouverture de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée au public	8 h 30 – 12 h	Fermée au public	8 h 30 – 12 h	8 h 30 – 12 h
Après-midi	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	Fermée

Rue Max Carpentier 27470 SERQUIGNY  
Tél. : 02 32 44 10 15 - Fax : 02 32 44 76 84 - Email : mairie@serquigny.fr

#### PERMANENCES :

Monsieur le Maire **le samedi de 10 h à 12 h**  
Assistante sociale **le mardi de 14 h à 17 h**  
ACPG-CATM-TOE **le dernier samedi du mois de 11 h à 12 h**  
P.A.I.O **sur RDV le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois**

**Vente des tickets de cantine : Lundi après-midi, Vendredi toute la journée et Samedi matin**

#### ENVIRONNEMENT

Les ordures ménagères sont collectées le mardi et vendredi matin avec un décalage d'une journée en cas de jour férié.

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Communauté de Communes

##### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Lundi : 14 h - 17 h  
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h  
Jeudi : 10 h - 12 h  
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

##### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi : 14 h - 18 h  
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h  
Jeudi : 10 h - 12 h  
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h  
Samedi : 9 h - 12 h et de 14 h - 18 h

**Tri sélectif** : ramassage des déchets ménagers recyclables (sacs jaunes) tous les vendredis

#### SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUX

##### Ecole maternelle Louis Pergaud

Mme Lesueur 02 32 44 12 00

##### Ecole primaire Louise Michel-Jean Jaurès

Mme Desprès 02 32 44 15 89

##### Garderie périscolaire 02 32 46 46 91

ouverte **le matin à partir de 6 h 45, le soir jusqu'à 18 h**, avec présence maximale de 2 h par jour

Véolia Eau Beaumont le Roger 0 811 900 800

EDF GDF Bernay 0 810 027 028

Dépannage Gaz 0 810 433 027

Dépannage EDF 0 810 333 027

Bureau de poste 02 32 43 76 10

Ouvert au public **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.**

Départ du courrier en semaine à 16 h, le samedi à 12 h.

**Gendarmerie** 02 32 44 10 17

Ouverte le mardi, jeudi et samedi de 14 h à 18h.

**SNCF** 0836 676 969

Guichet de la gare de Serquigny ouvert **du lundi au vendredi de 6 h 00 à 12 h 15 et de 12 h 40 à 18 h 50 ; le samedi de 6 h 30 à 12 h 15 et de 12 h 55 à 19 h 15 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 45**

(sous réserves de modifications par la SNCF)

Pour tous renseignements : Aléorégion

Tél : 0825 000 276 (0,15€/mn)

#### Permanence du Secours Populaire

au sous-sol de la mairie tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 sauf au mois d'août.

## Renseignements utiles

### SANTÉ

#### Médecine générale

Dr Eric Bourgeois 02 32 44 10 05

5, rue de Normandie

Dr Michel Deseine 02 32 25 59 39

35, rue Max Carpentier

#### Chirurgien – Dentiste

Dr Laurent Gautier 02 32 44 13 64

1, avenue Pierre Sépard

#### Infirmière

Cabinet Céline Megret 02 32 46 51 34

33, rue Max Carpentier

#### Kinésithérapeute

M. Wojdylo 02 32 44 61 83

rue de Normandie

#### Pédicure podologue

Mme Sophie Laisney 02 32 58 61 38

35, rue Max Carpentier

#### Taxi – Ambulance

M. Siemiaszko 02 32 44 10 69

11, rue de Normandie

**Pharmacie** 02 32 44 14 75

A. Montron

Rue Max Carpentier

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à

12 h 30 et de 14 h à 19 h 30,

fermeture à 18 h 30 le samedi

### VIE ASSOCIATIVE



#### Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :

Aides ménagères pour les personnes âgées, travailleuses familiales pour les mères de famille, auxiliaires de vie pour les handicapés, 02 32 43 46 61 / 02 32 39 80 80

Permanences au 11 rue Max Carpentier tous les mercredis de 14 h à 16 h

### LOCAL JEUNES POUR LES JEUNES DE 12 À 18 ANS

Les horaires d'ouverture du local sont :

#### Vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

#### Hors vacances scolaires :

les mercredis de 14 h à 18 h

Fermeture pendant les vacances de Noël et mois d'août.

### TOURISME LOISIRS

**Gîte d'étape de Serquigny** : information et réservations à la mairie de Serquigny

**Tennis municipal** : inscriptions et réservations auprès de M. Eric Lefebvre (tél : 02.32.44.17.64).

**POMPIERS** .....18  
**GENDARMERIE** .....17  
**SAMU** .....15  
**Pour les Possesseurs de portables**  
**Composer le**.....112  
**SAMU SOCIAL**.....115  
**Allo Enfance Maltraitée**.....119  
**Centre d'information Droits des Femmes :**  
**02 32 33 44 56**

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

#### Bureaux

11 rue de Normandie - 27470 Serquigny

Tél. : 02 32 45 77 77 – Fax : 02 32 43 10 52

Email : cc.risle.charentonne@wanadoo.fr

**Ecole de musique** : 02 32 46 41 29

#### Relais parents assistantes maternelles

Information au secrétariat de la communauté de communes au 02 32 45 77 77.

**Centre de loisirs** : 02 32 46 46 91

Ouverture les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 7 h à 18 h.

#### Gymnase

rue Jean Brault  
Information au secrétariat de la communauté de communes au 02 32 45 77 77.

Ce trente deuxième numéro de « vivre à Serquigny », tiré à 1250 exemplaires est distribué gratuitement aux habitants de la commune. Il a été réalisé par les membres de la commission information. Toute correspondance et toute proposition d'article sont à adresser en mairie à l'attention de Eric Lefebvre

# Bienvenue à Serquigny à nos nouveaux commerçants et artisans



## PIERRE IMMOBILIER

M. et Mme Julien TILLARD, 36 rue Max Carpentier 27470 SERQUIGNY  
Tél : 02.32.45.17.75 - Mobile : 06.45.26.04.82 - Site WEB : pierre-immobilier.com

Mail : contact@pierres-immobilier.com

Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00  
le samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



## Ludovic PINARD

Jeune Serquignais installé depuis février 2010, en tant que serrurier, métallier,  
dépannage, fabrication, réparation, maintenance et installation  
contact aep.pinard@orange.fr - Tél 06.77.76.04.80  
situé au 17 rue des Tilleuls 27470 SERQUIGNY

**N'hésitez pas à leur rendre visite !**